

*Investissement Canada—Loi*

Tout d'abord, je voudrais parler de la façon dont le gouvernement cherche à promouvoir ce projet de loi, de la rhétorique à laquelle il a recours. Parlant d'envoyer des signaux, le gouvernement a utilisé le langage de l'action pour se poser en gouvernement d'action qui allait faire quelque chose pour notre économie. En fait, il abdique ses responsabilités. Le message qu'il donne, c'est que le Canada est une boutique dont les portes sont grandes ouvertes et dont le gardien a sombré dans le sommeil.

Le gouvernement fait aussi le rhéteur quand il parle de rendre le pouvoir décisionnel au marché. Le marché, cela sonne bien à l'oreille de la plupart des Canadiens parce que cela évoque l'image d'une petite ville, avec sa place où les gens se réunissent, alors que l'État évoque l'image d'une grosse machine bureaucratique et impersonnelle. Les gens se sentent plus à l'aise quand on leur parle de marché que lorsqu'on parle de l'État.

Il faut donc se demander quelle réalité se cache en 1985 derrière cette image de marché. La réalité, en 1985, c'est que notre marché est dominé par les multinationales avec leurs conseils d'administration interconnectés, leurs réseaux mondiaux d'information et d'accès aux ressources, la mobilité de leurs capitaux. C'est leurs moyens financiers, leur pouvoir plus grand que ceux de beaucoup d'États, et leur éthique dominée par la maximisation du profit.

On nous sert de belles métaphores à propos des capitalistes «preneurs de risques» comme on les appelle. Et ces preneurs de risques, on en fait les héros existentiels de notre époque. Mais ce qu'on craint dans mon parti c'est que les véritables preneurs de risques du Canada—et il y en a parmi nos petits hommes d'affaires—vont être coincés et évincés par les grosses sociétés qui vont absorber leur entreprise.

● (1120)

Ce qui m'inquiète, c'est la faiblesse de la législation canadienne antitrust. Il est certain que le précédent gouvernement libéral n'a rien fait pour la renforcer, mais si l'on en croit les clameurs du gouvernement actuel, cela ne figure pas non plus en tête de ses priorités. En ouvrant les portes au capital étranger, on fait courir à un plus grand nombre d'entreprises canadiennes des dangers plus grands que jamais, et nous allons tous vivre beaucoup plus dangereusement encore. Voilà pour la métaphore des preneurs de risques.

Dian Cohen et Kristin Shannon, dans leur livre *The Next Canadian Economy*, s'inquiètent de la tendance croissante aux absorptions capitalistes et à la concentration des capitaux dans les investissements sûrs qui ne présentent pas de risques. Il y a une tendance croissante aux absorptions qui ne créent pas d'emplois. D'après ce qui s'est passé chez nous en Colombie-Britannique, et ailleurs j'imagine au Canada, ces absorptions se traduisent très souvent par des suppressions d'emplois. En quoi ce genre d'ouverture à ce genre de capitalisme encourage-t-il les preneurs de risques canadiens? Loin de les encourager, elle va les mettre dans une situation encore plus précaire, plus dangereuse et elle va conduire à des suppressions d'emplois.

Il faut donc se demander où cela va se terminer. Les conservateurs disent que l'AEIE est un obstacle aux investissements internationaux au Canada. Dans son livre *Canada and the Reagan Challenge*, Stephen Clarkson énumère certaines des objections américaines à l'AEIE. Il parle en particulier de l'opposition des Américains aux obligations de comportement,

qui obligent les sociétés acquérant des filiales au Canada d'avoir un certain niveau de contenu canadien ou à créer une certaine quantité d'emplois.

Supposons que nous nous débarrassions de l'AEIE. Supposons que nous supprimions, comme cela est prévu au projet de loi C-15, ces obstacles-là à l'investissement étranger, mais que nous ne réussissions quand même pas à attirer des investissements étrangers. Quelle sera la prochaine étape? Supposons que les investisseurs étrangers décident que notre réglementation relative à l'environnement est défavorable aux investissements. Cela voudra-t-il dire que nous allons modifier cette réglementation? Est-ce que notre environnement est à vendre? Supposons que les normes du travail ne soient pas favorables à l'investissement étranger. Devrons-nous pour cela les modifier de façon à les rendre plus acceptables à l'investissement étranger? Jusqu'où faudra-t-il aller?

Ce projet de loi permet notamment de reconnaître le capital étranger dans sa puissance et sa mobilité. Il le fait surtout en s'y soumettant et en le servant comme s'il s'agissait d'une quelconque divinité qu'il faut adorer. Nous savons tous que l'AEIE n'était pas l'outil idéal à utiliser compte tenu de la réalité de l'investissement étranger. Mais nous aurions sans doute pu l'améliorer.

Un exemple serait peut-être utile. Remontons au début du syndicalisme au Canada. Au tournant du siècle, et surtout en Colombie-Britannique, les syndicalistes s'opposaient vivement à l'immigration. Beaucoup de travailleurs voyaient les immigrants comme une menace à leur niveau de vie. Les travailleurs essayaient de s'organiser pour obtenir de meilleurs salaires et des conditions de travail plus avantageuses et plus sûres. Les immigrants, toutefois, étaient souvent employés à faible salaire et acceptaient des conditions de travail moins rigoureuses. Le syndicalisme se trouvait face à deux options. La première était d'abandonner la lutte et dire que, comme les immigrants minaient leurs efforts, autant valait continuer à travailler à faible salaire et dans de piètres conditions—ce qui est essentiellement ce que font les conservateurs avec l'AEIE—ou les syndicalistes pouvaient aussi tenter d'empêcher les immigrants d'entrer au Canada, s'efforcer de faire du Canada une enclave pour les gens qui ont un niveau de vie convenable et en exclure tous les autres.

● (1125)

Ils ont soutenu en vain cette position pendant quelque temps. Par la suite, les syndicats ont entrepris de lutter pour obtenir des salaires convenables et de bonnes conditions de travail. Ils ont également opté en faveur d'une notion de solidarité généralisée qui n'excluait personne. Ils ont pu, de la sorte, assurer à tous des conditions de travail satisfaisantes et des salaires raisonnables.

Voilà ce que nous devrions faire dans le cas de l'Agence d'examen des investissements étrangers. Nous devons maintenir les restrictions qui la concernent, afin de protéger les Canadiens. Par contre, il nous faut aussi étendre notre solidarité aux autres peuples. Nous devons veiller à ce que les multinationales agissent de façon responsable. Mais le Canada ne pourrait pas y parvenir à lui seul. C'est pourquoi il doit agir de concert avec d'autres pays.